

# TABLEAU DE CORRESPONDANCE D'ÉPREUVES

<b>MC Vendeur spécialisé en produits techniques pour l'habitat</b> définie par l'arrêté du 6 décembre 2004 <b>dernière session 2015</b>	<b>MC Vendeur conseil en produits techniques pour l'habitat</b> définie par l'arrêté du 17 décembre 2014 <b>première session 2016</b>
E1 Communication sur les produits	E1 Préparation de la vente
E2 Vente d'une solution technique	E2 Vente d'une solution technique
E3 Gestion commerciale	E3 Gestion commerciale